

- RESEAU EP
- RESEAU EU / EV
- RESEAU AEI
- RESEAU AEP
- RESEAU PI
- Infiltration sous voirie
Cassettes - 1 couche

- Limites communales
- Limites foncières
- Canalisation gaz
et emprise protection de 5 m
- Retrait implantation ICPE 20 m
- Courbes de niveau

RAYON 35 m
autour des installations

PLU de BULLY-les-MINES
dernière modification : 09.03.22
Zone 1AUe

Implantation aux voies publiques : 10 m minimum
Implantation aux limites parcellaires : 10 m minimum
Emprise au sol : NR
Hauteur maximum : 25 m
Stationnement VL : couvrir les besoins de l'entreprise
Espaces verts : NR

SURFACES EXTERIEURES
Emprise foncière : 25 396 m²

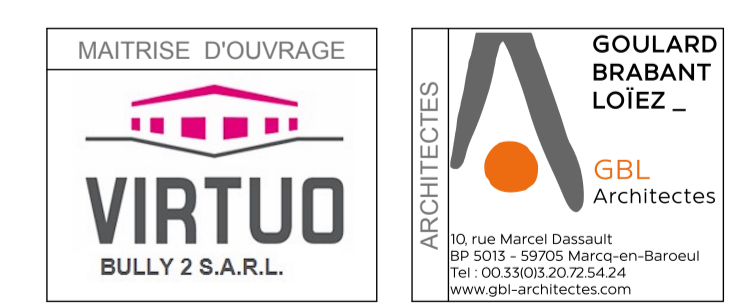
Emprise au sol du bâti : 8 209 m² soit 32.3 %
Espaces engazonnés : 10 350 m² soit 40.7 %
Bassin étanche : 936 m²
Voirie VL : 2 182 m²
Voirie PL : 1 050 m²
Voie pompiers : 1 346 m²
Aires béton et rampe PP : 930 m²
Cheminements piétons : 285 m²
Emprise cuves : 108 m²

62160 Bully-les-Mines
Parc d'Activités de l'Alouette
Lot C

PERMIS DE CONSTRUIRE

CONSTRUCTION D'UN ENTREPOT

PC



DATE	INDICE	COMMENTAIRES

ICPE	PLAN DES ABORDS RAYON DE 35m	ECH	1/500 ^{ème}	INDICE
		DATE	13.10 2022	-

Exutoire 200 x 300
Désenfumage 2% SUE
Cellules photovoltaïques avec
protection 1 m

Aires d'aspiration au droit des PI
Dimensions : 4.00 x 8.00

